



Mercredi 23 septembre 2009

COMMUNIQUE DE PRESSE

Conseil municipal Jeudi 24 septembre 2009

Jeudi 24 septembre à 20h00, le maire d'Aulnay-Sous-Bois, Gérard SEGURA convoque l'assemblée municipale en salle du conseil au 1er étage de l'Hôtel de Ville.

L'assemblée délibérante est amenée à se prononcer sur plusieurs dossiers à l'ordre du jour :

-Solidarité : Suite à l'incendie qui a ravagé un immeuble de la cité des Beudottes à Sevran au mois d'août dernier, la Municipalité propose une subvention exceptionnelle au CCAS de Sevran d'un montant de 5000€.

-Relations Internationales : La Ville entend poursuivre sa mission de coopération décentralisée à l'échelle internationale. Sensible à la question de la paix au Proche-Orient, la Municipalité propose de participer à la mission pour la paix organisée par le Réseau européen des Collectivités locales pour la paix au Proche-Orient (COEPPO) et Cités Unies France. Une délégation d'élus de la ville se rendra donc en Israël puis dans les Territoires Palestiniens du 10 au 16 octobre afin de rencontrer les élus Israéliens participant aux projets de l'ONG Hand in Hand et les élus de la ville d'El Ram (Cisjordanie).

-Santé : Un volet important du conseil municipal sera consacré à la santé. A noter en particulier, la délibération n°5 : **Action de prévention dans le cadre de la journée mondiale contre le sida 2009**. Dans le cadre du Plan régional de Santé Publique, la commune a sollicité une subvention au titre d'une action intitulée « Prévention SIDA JMS 2009 ». A ce titre, une subvention d'un montant de 2500€ est proposée dans le cadre d'une convention de partenariat entre le G.R.S.P et la Ville.

HÔTEL DE VILLE

-Culture : Convention de coopération culturelle entre la ville d'Aulnay-sous-Bois et le département de la Seine-saint-Denis (2009-2010-2011).

Le Conseil général souhaite pérenniser et renforcer la coopération territoriale sur le volet culturel à travers un dispositif de conventionnement triennal avec les communes. Fortement impliquée dans le développement culturel, la Municipalité souhaite développer un programme ambitieux de valorisation patrimoniale articulé et enrichi avec des propositions culturelles de qualité. Trois axes :

1- Privilégier l'innovation dans les projets, avec un lien fort entre la valorisation patrimoniale et les propositions culturelles les plus diverses, rechercher l'excellence artistique et développer la transversalité.

2- Mettre la connaissance et l'élargissement des publics au cœur de l'ambition culturelle et patrimoniale et renforcer le dynamisme des propositions en matière d'éducation artistique et culturelle.

3- S'appuyer sur les équipements structurants du territoire de la ville pour renforcer la diversité et la qualité de l'offre, développer leur mise en réseau, la mutualisation de leurs projets et leur rayonnement territoriale.

Le montant de l'enveloppe s'élève à près de 50 000€

L'ensemble des délibérations sont consultables sur le site Internet de la ville. Vous pourrez aussi suivre en direct les débats : www.aulnay-sous-bois.com.